

CAHIER DES CHARGES

SEJOUR

« ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE »

Le devis doit-être détaillé pour chaque prestation fournie par le candidat et doit clairement faire apparaître le coût global du voyage et le prix unitaire HT et TTC.

Devra être également indiqué le coût par participant (élève et accompagnateur), la gratuité pour les accompagnateurs étant proscrite. Il doit comprendre l'ensemble des prestations énoncées ainsi que toutes les charges et taxes en vigueur.

Ce chiffre étant susceptible de subir des variations, le prix unitaire définitif est recalculé, à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'effectif réel du nombre d'inscrit, le bon de commande émis par le collège, après attribution du marché au prestataire retenu, précisera le nombre de participants multiplié par le **coût unitaire proposé**.

Un barème de prix par tranche de participants est obligatoirement proposé.

Toute modification proposée pour tenir compte d'impératifs matériels (temps de conduite, jours et heures de fermeture des lieux de visite, etc.) sera étudiée et acceptée si elle conserve le caractère culturel du voyage.

Destination	DIE
Effectif	96 élèves environ (prévoir une variation du nombre par fourchette de 8 élèves) 9 accompagnateurs
Qui	Les élèves 5èmes Possibilité d'avoir une personne à mobilité réduite.
Dates Horaires	- Du lundi 16/05/2022 au 20/05/2022 - Départ du collège à 9h00 - Retour au collège pour 16h00
Hébergement	Centre d'hébergement le Martouret à DIE Centre d'hébergement sur place, permettant de ne pas partager les espaces communs en même temps qu'un autre groupe en raison de la crise sanitaire. Accompagnateurs logés en chambres doubles Elèves logés en chambres multiples Linge de lit fourni (alaise, drap housse, drap plat, taie d'oreiller, oreiller, housse de couette et couette)
Nombre de nuitées Nombre de jours	4 nuits 5 jours 4 animateurs de vie quotidienne sur place : lever, couché, repas et assistance sanitaire et veillées
Restauration	Chaque participant prévoit le pique-nique du déjeuner et le goûter du 1 ^{er} jour J1 : Goûter, diner J2 : Petit-déjeuner, déjeuner, goûter, diner J3 : Petit-déjeuner, déjeuner, goûter, diner J4 : Petit-déjeuner, déjeuner, goûter, diner J5 : Petit-déjeuner, déjeuner
Salles	Mise à disposition de salles

Paraphes

Transport	<p>Autocar de tourisme - Pas d'élève installé à côté des accompagnateurs</p> <p>Aller départ du collège</p> <p>Retour au collège</p> <p>Prévoir les navettes des groupes entre le centre d'hébergement et les lieux d'activités</p> <p>Frais inclus (péage, parking, etc)</p>
Activités	<p>Drôme aventure à DIE</p> <p>Le tarif détaillé des visites, activités des différents lieux indiqués devront être prévus dans la proposition chiffrée remise par le prestataire.</p> <p>Encadrement des activités par un animateur diplômé d'état selon la législation en vigueur (effectif par animateur et par activités)</p> <p>Sur la semaine chaque élève doit avoir réalisé 3 séances d'escalade, 1 séance parcours aventure, 1 séance rando aquatique (entre le lundi après-midi et le jeudi soir)</p> <p>Jour 1, jour 2, jour 3, jour 4, jour 5 :</p> <p>Escalade (3h)</p> <p>Rando aquatique (3h)</p> <p>Accrobranche (2h30)</p> <p>D'autres activités encadrées seront organisées par les enseignants</p>
Assistance Permanence	<p>Prévoir l'assistance d'un responsable local (personne à contacter) en cas de situation urgente. 24h/24, 7j/7</p> <p>Mise en place d'une messagerie vocale pendant le séjour à destination des familles</p>
Assurances	<p>Les modalités d'annulation et de remboursement sont obligatoirement proposées par le prestataire, pour la totalité des sommes engagées, sans franchise.</p> <p>Assurance annulation de séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annulation pour maladie (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou pandémie), accident, décès - Annulation si déclaré « cas contact » - Annulation suite à prise de température ou résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique - Annulation pour absence de vaccination - Annulation totale ou partielle du séjour pour le groupe scolaire - Annulation en cas de décision gouvernementale du pays d'origine ou du pays d'accueil (fermeture administrative de l'établissement scolaire, de l'établissement d'hébergement, arrêté préfectorale interdisant les déplacements, etc) <p>Assurance bagages</p> <p>Assurance assistance rapatriement</p> <p>Assurance individuelle</p> <p>« Pass sanitaire » vaccination obligatoire pour l'ensemble des enfants et adultes présents sur les différents sites</p>
Réservation	<p>Présentation du projet et vote du contrat lors du conseil d'administration du mois de novembre 2021.</p> <p>Validation auprès du prestataire décembre 2021/ janvier 2022.</p> <p>Lorsqu'avant le départ, le respect d'un des éléments du marché est rendu impossible par suite d'un évènement extérieur qui s'impose au titulaire, le collège dispose du droit de résilier le marché sans avoir à supporter de pénalités ou de frais. Il est remboursé de la totalité des sommes versées.</p>

Paraphes

Paiement	<p>Il sera effectué par mandat administratif à 30 jours, transmission des factures par CHORUS PRO.</p> <p>Le calendrier ci-dessous a été fixé pour répondre aux contraintes organisationnelles et ne pourra pas être modifié à la demande du prestataire retenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - une première facture d'acompte de 30% du prix total déposée début février 2022. - une deuxième facture d'acompte de 40% du prix total, déposée début mars 2022. - Le solde sera déposé après la réalisation complète, ou après la remise de tous les documents nécessaires au déroulement du voyage (billets, bon d'échange, documents de voyage, programme, etc...) dans les 30 jours précédant le départ. <p>Pas de Versement sur l'année civile 2021.</p>
Critères de sélection des offres	<p>L'offre la plus avantageuse sera déterminée par une commission de choix selon les critères pondérés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du cahier des charges demandées : 50 % - Qualité des prestations proposées : 40 % - Prix : 10 %
Clauses suspensives	<p>L'établissement responsable du marché se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas de modification substantielle du contenu de l'offre. - Si la prestation proposée n'entre pas dans la limite de budget maximum à supporter par les familles et que le nombre de participant n'est pas suffisant. - Si le Conseil d'Administration ou les autorités de tutelle n'adoptent pas ou ne valident pas le projet financier du voyage. - Si les conditions sanitaires en vigueur ne permettent pas la réalisation du voyage.

Paraphes

ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de : (Intitulé complet et forme juridique de la société) :

Domicilié :

N° de téléphone :

E-mail :

Ayant son siège social à : (Adresse complète et n° de téléphone)

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE - Immatriculation à l'INSEE (copie du document obligatoire)

- Identification SIREN (9 chiffres) :
- Identification SIRET (14 chiffres) :
- Catégorie juridique :
- Activité Principale Exercée (APE) :
- N° de TVA intercommunautaire :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

1. M'engage, à exécuter les prestations détaillées dans le devis proposé et dans le respect de la réglementation en vigueur pour le montant TTC de mon offre, arrêté en lettres à la somme de :
.....
.....
2. Joins une copie de mon assurance Responsabilité Civile Professionnelle obligatoire.
3. Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.
4. Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : Joindre un RIB

A _____ le
Le candidat,
Nom, Prénom et fonction du signataire :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ")
Cachet de la société

Paraphes